

COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

BUREAU PROVINCIAL DE MEDECINE

EXAMEN PRELIMINAIRE

L'examen pour l'admission à l'Etude de la Médecine et de la Chirurgie commencera MARDI, le 23 JUIN prochain, à Montréal, à 9 hrs. A. M. dans les salles de l'Université Laval, rue St-Denis.

Les certificats de bonne conduite ainsi que l'honoraire de l'examen, \$20. doivent être remis au moins dix jours d'avance, entre les mains de l'un des secrétaires soussignés.

C. R. PAQUIN, M. D., Québec.

J. A. MACDONALD, M. D., Montréal, Secrétaires.

ASSEMBLÉE SEMI-ANNUELLE

L'assemblée semi-annuelle du Bureau Provincial de Médecine, aura lieu VENDREDI, le 3 JUILLET prochain, à Montréal, dans les Salles de l'Université Laval, à 10 heures A. M.

Les candidats à l'Examen Professionnel, ou à la licence doivent remettre l'honoraire, \$40, entre les mains de l'un des secrétaires soussignés, au moins dix jours d'avance.

Le comité des créances s'assemblera JEUDI, 2 JUILLET prochain, à 9 heures A. M., les candidats doivent se présenter avec leurs diplômes et certificats d'admission à l'Etude. Après cete date, aucun candidat ne sera admis.

Le comité d'Examen Professionnel, se réunira JEUDI, 2 JUILLET prochain, à 9 heures A. M.

Les Bacheliers ès-Arts, ès-Sciences et ès-Lettres qui se proposent d'étudier la médecine pourront avoir leur brevet sans examen, en se faisant assermenter sur leurs diplômes respectifs, par l'un des Secrétaires, au moins huit jours d'avance, ou bien à leur choix ; ils pourront prêter serment devant un juge de Paix ou un commissaire de la Cour Supérieure résidant dans leur localité d'après une formule d'affidavit qu'ils pourront se procurer chez l'un des Secrétaires, au moins dix jours avant la date de l'assemblée du bureau.

Tels certificats et diplômes seront renvoyés à leurs propriétaires, aussitôt leur authenticité reconnue.

C. R. PAQUIN, M. D., Québec.

J. A. MACDONALD, M. D., Montréal, (Secrétaires.)

4 juin 1908.